



**UQAC**

Centre intersectoriel en santé  
durable (CISD)  
Université du Québec à Chicoutimi

# CENTRE INTERSECTORIEL EN SANTÉ DURABLE (CISD)

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 7 JUIN 2019

PROCÈS-VERBAL

SAGUENAY, LE 7 JUIN 2019, 14 H

**Lieu :** local H1-1055, UQAC

**Date :** 7 juin 2019

**Heure :** 14 h

Sont présents :

Anne-Martine Parent

Catherine Laprise

Danielle Maltais

Jacinthe Dion

Linda Paquette

Marie-Christine Brault

Martin Lavallière

Maud-Christine Chouinard

Mcheick, Hamid (téléconférence)

Rubens A. da Silva

Véronique Roberge

Sont absents :

Aminabadi, Reza Jafari

Arnaud, Vincent

Beaulieu, Louis-David

Bizot, Dominic

Blackburn, Patricia

Bordeleau, Claude

Bouchard, Bruno

Bouchard, Julie

Bouchard, Kevin

Bouchard, Luigi

Brault, Marie-Christine

Côté, Karine

Douesnard, Jacinthe

Dufresne, Sébastien

Farinas, Marie-Isabelle

Gaboury, Sébastien

Gagnon, Cynthia

Gauthier, Diane

Girard, Simon

Lalande, Daniel

Legault, Jean

Momen, Gelarek

Morin, Charles

Ngomo, Suzy

Pichette, André

Plouffe, Jacques

Postras, Marie-Ève

Ribeiro, Fernanda

Riffon, Olivier

Ripoll, Lionel

Simard, Sébastien

Tremblay, Sabrina

Tremblay, Karine

Vézina, Hélène

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Sébastien Leblanc-Proulx, président et secrétaire de l'assemblée. Il constate que l'assemblée n'a pas le quorum nécessaire, soit un tiers des membres selon les statuts et règlements du CISD. Ce faisant, aucun vote ne sera fait pendant la rencontre.

## **2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est présenté par Sébastien Leblanc-Proulx. Linda Paquette souhaite ajouter un point au varia sur le processus de demande pour le concours de projets pilotes. Catherine Laprise propose l'adoption du projet d'ordre du jour, appuyé par Elise Duchesne.

## **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée spéciale du 15 février 2019**

Personne n'a de questions ou d'éléments à modifier au procès-verbal de la dernière assemblée spéciale. Maud-Christine Chouinard propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par Véronique Roberge.

## **4. Modifications des statuts et règlements**

### **4.1. Écriture inclusive et coquilles**

Certaines personnes avaient fait le commentaire que le document utilisait seulement le genre masculin. Dans le but d'avoir les meilleures pratiques dans le domaine, le texte sera réécrit avec une écriture inclusive et féminisée. La référence utilisée pour le moment est l'Office québécois de la langue française. Anne-Martine Parent mentionne que l'OQLF est en retard concernant ce style d'écriture et qu'il existe de meilleurs guides. Maud-Christine Chouinard explique ensuite qu'un document à jour sur ce propos fait par l'Unité de soutien SRAP pourrait servir de référence. Sébastien Leblanc-Proulx va utiliser ce guide pour la révision des statuts et règlements.

### **4.2. Membre étudiant et stagiaire**

Lors de l'Assemblée générale du comité étudiant du CISD, une problématique est survenue. Les statuts et règlements du centre sont flous concernant le statut des postdoctorants, faisant en sorte qu'il n'était pas clair s'ils pouvaient se joindre au comité étudiant. Dans le but d'être le plus inclusif possible, une modification sera suggérée afin de les considérer éligibles à faire partie du comité étudiant.

### **4.3. Directeurs des axes**

À l'heure actuelle, les statuts et règlements font mention de quatre directeurs d'axes. Or, nous n'avons plus ces quatre axes de recherche. Catherine Laprise suggère que le terme « directeur d'axe » soit remplacé pour qu'il fasse référence à la représentation des différentes disciplines au sein du CISD.

### **4.4. Comité étudiant**

Sébastien Leblanc-Proulx mentionne qu'une modification sera apportée afin d'inclure le comité étudiant aux statuts et règlements puisqu'il s'agit d'un comité permanent.

#### 4.5. Quorum des assemblées

Le quorum des assemblées devra être repensé afin de pouvoir tenir officiellement des réunions. Il avait été proposé à la dernière assemblée spéciale d'avoir un pourcentage appliqué seulement aux membres réguliers. Danielle Maltais et Linda Paquette évoquent le besoin d'une balance du pouvoir entre les responsables des disciplines et les autres membres réguliers. Danielle Maltais suggère que le quorum soit fixé à 50 % des membres réguliers.

#### 5. Discussion sur les ententes de partenariats

Catherine Laprise explique que des discussions ont présentement lieu entre Réal Daigneault et l'Université de Sherbrooke afin d'instaurer officiellement une entente de partenariat. Le tout se déroule très bien et aura des répercussions positives pour le centre. Toutefois, les statuts et règlements devront tenir compte des nouvelles politiques qui pourraient entrer en vigueur. Parallèlement, Catherine a su dans les dernières semaines que les statuts et règlements devaient passer par différentes instances de l'UQAC avant d'être acceptés. Le document a ainsi été révisé par Sylvain Cloutier et certaines modifications devront être faites afin que le tout cadre avec la convention collective en vigueur (ex. nomination du directeur du Centre).

Danielle Maltais demande s'il y a des modifications qui iraient à l'encontre d'éléments votés. Sébastien Leblanc-Proulx répond par l'affirmative à propos des définitions des membres réguliers, associés et collaborateurs. La convention collective actuelle permet seulement aux professeurs de l'UQAC le titre de membre régulier. Cette contrainte est élargie aux professeurs du réseau UQ pour les membres associés. Ce faisant, les chercheurs de Sherbrooke ne peuvent adhérer au Centre comme membre régulier ou associé. Ils pourraient l'être à titre de membre invité, ce qui est notre équivalent de membre collaborateur. Toutefois, Catherine Laprise en a fait part à Réal Daigneault et il souhaite corriger le tir, car cela va à l'encontre des efforts de collaboration mis en place entre les deux universités. Il serait possible dans le futur que les chercheurs de l'UQAC puissent faire des demandes de subventions à la Fondation de ma vie et inversement des chercheurs de Sherbrooke pourraient appliquer aux concours internes du CISD. Catherine Laprise indique que les modifications apportées aux statuts et règlements seront rapportées aux membres.

Dans un autre ordre d'idées, un groupe de travail a été formé avec Dominique Biron (vice-rectrice aux affaires administratives), Frédéric Desgagné (Directeur, Service des immeubles et équipements), Sylvain Cloutier (Conseiller principal du vice-recteur à l'enseignement, recherche et création), Jean Briand (Conseiller sénior) Catherine Laprise et Sébastien Leblanc-Proulx. Son mandat est de faire progresser le projet d'immeuble pour le CISD. Nos besoins seraient mixés avec d'autres (ex. piscines, installations sportives, casiers, etc.). Un document pour la présentation du projet est en cours de production et servira lors de futures rencontres avec différents acteurs. De plus, toutes les demandes en infrastructure par les membres ont été compilées par Sébastien Leblanc-Proulx et serviront à la conception architecturale. Plusieurs options sont possibles au niveau de l'emplacement. Anne-Martine Parent et Martin Lavallière mentionnent que d'avoir un pavillon intersectoriel au cœur de l'UQAC plutôt que délocalisé engendrerait un milieu stimulant et innovant pour les étudiants et les chercheurs. Elise Duchesne se questionne sur la nomenclature de certains termes décrivant le projet, comme une « salle de réadaptation fonctionnelle et de conditionnement physique ». Catherine Laprise répond que ce n'est pas elle qui a choisi ce nom et que pour l'instant il ne s'agit que d'indications approximatives. Elise Duchesne souhaite que les expressions proposées pour l'identification des lieux soient révisées en temps et lieu. Elise désire également savoir si la clinique de kinésiologie fera partie du projet de bâtiment. Catherine Laprise répond que oui. L'idée est

de rassembler toutes les cliniques universitaires liées à la santé durable sous un même toit. Catherine demande à Elise Duchesne et Martin Lavallière de proposer une façon de nommer la salle de réadaptation fonctionnelle et de conditionnement physique.

## **6. Point d'information sur le partage des données entre chercheurs**

Sébastien Leblanc-Proulx fait part que les membres ont été sondés au début de l'hiver afin de connaître leur intérêt pour avoir une plateforme de partage de données entre chercheurs du CISD. La plupart des membres n'ont pas répondu à l'appel. Toutefois, quelques personnes ont témoigné un intérêt. Ainsi, des démarches ont été faites avec Calcul Québec pour envisager de déposer les données sur leurs serveurs. La directrice de l'organisme a confirmé que notre projet était possible. Anne-Marie Madore, professionnelle de recherche sous Catherine Laprise, a également été approchée afin de créer des répertoires pour le transfert de données. Si une personne est intéressée à utiliser ce système, elle n'a qu'à en parler à Sébastien. Toutefois, le problème est que Calcul Québec fonctionne seulement avec l'utilisation d'un terminal. L'interface n'est pas conviviale et pourrait rebuter certains individus.

Linda Paquette est du même avis et ajoute que Calcul Québec est conçu à la base pour opérationnaliser des calculs plutôt que du stockage de données. Elle croit que l'utilisation de Google Education pour le partage de données serait plus appropriée. L'UQAC est inscrite au service et chaque professeur aurait plusieurs gigs de données pouvant être utilisés. Il est possible avec Google Drive de créer des groupes et de gérer facilement l'accès aux données. Catherine Laprise émet des doutes sur la confidentialité des données sur Google Education et croit que Calcul Québec est mieux encrypté en ce sens. Linda Paquette est d'accord à ce sujet et croit que Calcul Québec reste sans doute le meilleur choix pour des données confidentielles.

Catherine Laprise s'engage à contacter Yann Joly au centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal afin de savoir si l'utilisation de Google Education est permise et est une bonne pratique pour le partage de données entre chercheurs. De plus, elle propose que Linda Paquette donne une formation sur Google Éducation à l'automne afin d'initier nos membres à la plateforme et d'ainsi débiter le partage de données. S'il s'avère que les données plus sensibles ne peuvent être partagées sur cette plateforme, les personnes ayant ce type d'information à partager pourront utiliser Calcul Québec. Sébastien Leblanc-Proulx fera un Doodle cet automne pour organiser la formation avec Linda, et Anne-Marie Madore pourrait donner la formation sur Calcul Québec s'il y a un intérêt.

Ensuite, Catherine Laprise informe l'assemblée sur le fait que Vincent Arnaud organisera le prochain colloque sur R en 2020. Il s'agit du même événement qui avait lieu à Québec en 2017 et 2019. Le CISD pourrait profiter de cette occasion afin d'aider à l'organisation si des volontaires veulent se prêter au jeu.

Enfin, Catherine Laprise propose de créer un groupe de travail à propos des données de recherche. Le groupe aurait le mandat d'évaluer et d'organiser la formation pour Google Education, Calcul Québec et R pour les membres du CISD. Sébastien Leblanc-Proulx propose Vincent Arnaud et Linda Paquette comme membres de ce groupe de travail. Catherine Laprise propose qu'il y ait également un-e étudiant-e. Elle propose André-Anne Hudon Thibault puisqu'elle connaît très bien R et la gestion des grosses banques de données. Linda Paquette propose également Martin Lavallière pour le groupe de travail étant donné son implication au sein du comité de gestion des données de recherche de l'UQAC.

## **7. Varia**

### **7.1. Processus de demande pour le concours de projets pilotes**

Étant donné l'aspect intersectoriel du CISD, Linda Paquette propose que les demandes pour le concours de projet pilote puissent avoir plus d'un chercheur principal. En ce sens, les chercheurs principaux devraient idéalement provenir de disciplines différentes. Catherine Laprise est du même avis, ainsi que le reste de l'assemblée. Le document pour remplir la demande n'a pas à être modifié puisqu'il laissait place à interprétation et que la date limite est presque arrivée.

D'autre part, Catherine Laprise a demandé au CERMO-FC et au RISUQ de trouver des évaluateurs pour le concours. Trois personnes ont accepté de faire l'évaluation. En retour, le CERMO-FC et le RISUQ pourraient nous demander d'évaluer certains de leurs concours dans les mois à venir.

Linda Paquette souligne que le formulaire ne demandait pas de fournir le C.V. des chercheurs. Catherine Laprise répond qu'en ce cas, les C.V. ne seront pas considérés dans l'évaluation. Pour évaluer la qualité de l'équipe, les évaluateurs iront faire une recherche sur le web pour connaître les principaux intervenants. Les prochains formulaires demanderont de fournir les C.V.

Catherine Laprise continue ensuite en mentionnant que l'étudiant Patrick Abi Nader va faire un projet MITACS avec Patricia Blackburn et le Grand défi Pierre Lavoie. Le CISD est impliqué dans ce projet et pourrait intervenir tout dépendamment des circonstances. Puis, un expert en statistiques, Jasmin Tremblay, a contacté le centre afin d'offrir ses services. L'UQAC offre déjà les services d'un statisticien gratuitement pour un maximum de 5 heures par individu par session. Si des membres du CISD ont besoin d'un statisticien pour un plus grand nombre d'heures que ce que l'UQAC offre, Jasmin Tremblay pourrait intervenir. Catherine Laprise propose à ce que les demandes concernant l'offre de service par Jasmin Tremblay passent par Sébastien Leblanc-Proulx. Il pourra ensuite organiser une rencontre de groupe et envisager une méthode de fonctionnement. Catherine Laprise demande à Sébastien Leblanc-Proulx d'envoyer un message à cet effet aux membres du Centre.

## **8. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé d'un commun accord de lever la séance.

[Rédigé le 8 juillet 2019 par Sébastien Leblanc-Proulx]